

DELIBERATION N° 2006/09-15 - CREATION D'UN POSTE EN CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI (ESPACE CHAUDEAU)

Madame RAVON, rapporteur, indique à l'Assemblée qu'il convient de recruter une personne pour l'Espace Chaudeau, chargée :

- 1) de la maintenance dans les différents corps d'état,
- 2) de veiller au bon fonctionnement des installations électriques et de lutte contre l'incendie,
- 3) d'assurer l'enregistrement des présences dans le bâtiment.

Elle propose de recruter un agent sous Contrat d'Accompagnement à l'emploi (C.A.E.) à temps complet (35 heures), pour une période de 12 mois renouvelable une fois, à compter du 1^{er} octobre 2006.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de bien vouloir procéder à l'adaptation du tableau des effectifs :
 - en donnant son accord pour la création d'un poste en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi, à temps complet (35 heures), pour une durée d'un an renouvelable une fois, à compter du 1^{er} octobre 2006.
- d'autoriser Monsieur le Maire à formaliser ce recrutement,
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget supplémentaire 2006.